



Assurance loyers impayés et gestion d'un appartement par keops

Par **vino_75**, le **27/07/2011** à **01:29**

Bonjour,

Je fais gérer un bien par Kéops résidentiel et j'ai souscrit une assurance loyers impayés (la lyonnaise de garantie)

Dès le premier mois d'impayés , je me suis manifesté auprès de Kéops qui m'a assuré avoir fait le nécessaire , il y 4 mois de loyers impayés.

Toujours rien , Kéops renvoie à l'assurance qui renvoie à Kéops , Que dois je faire ?
merci